

Message d'intérêt public

Le Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie et votre service d'incendie vous demandent d'annoncer l'important message suivant durant votre émission.



La sécurité-incendie à la maison : EN CAS D'INCENDIE, SORTEZ ET RESTEZ À L'EXTÉRIEUR

Hors champ : durée - 45 secondes

La plupart des incendies mortels se produisent dans un endroit où les gens se sentent le plus en sécurité – à la maison, généralement durant la nuit lorsque tout le monde dort.

Lors d'un incendie, chaque seconde peut représenter la différence entre la vie et la mort. Préparez un plan d'évacuation de la maison et faites des exercices d'évacuation avec toute la famille afin que chaque personne sache d'avance quoi faire. Installez des avertisseurs de fumée à chaque étage et à proximité des chambres à coucher. Vérifiez le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée régulièrement.

En cas d'incendie, sortez immédiatement et appelez le service d'incendie en vous servant du téléphone d'un voisin. Ne retournez jamais à l'intérieur pour tenter de sauver vos possessions. Sortez et restez à l'extérieur!

Un message du Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie et de cette station.

Hors champ : durée - 20 secondes

Chaque année, des milliers d'incendies domestiques se produisent en Ontario. Avec un peu de préparation, vous pouvez protéger votre famille du feu.

Préparez un plan d'évacuation de la maison et faites des exercices d'évacuation avec toute la famille. Installez des avertisseurs de fumée à chaque étage de votre foyer. En cas d'incendie, sortez et restez à l'extérieur!

Un message du Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie et de cette station.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :